

Médaille de bronze pour Olivia Nobs aux Jeux Olympiques de Vancouver

Félicitations du Conseil d'Etat

Dans un courrier adressé ce jour à la snowboardeuse neuchâteloise Olivia Nobs, le Conseil d'Etat lui présente ses chaleureuses félicitations pour la médaille de bronze décrochée hier soir lors de l'épreuve de boardercross aux Jeux Olympiques de Vancouver. Le Conseil d'Etat réitère par ailleurs ses vœux de plein succès pour les compétitions à venir à l'ensemble des athlètes neuchâtelois sélectionnés dans le cadre de ces Jeux Olympiques.

Dans la lettre de félicitations adressée ce jour à Olivia Nobs, le Conseil d'Etat relève que cette médaille olympique, la première pour la sportive d'élite neuchâteloise, vient récompenser ses efforts et son engagement sportif au plus haut niveau.

La snowboardeuse Olivia Nobs a donné le meilleur d'elle-même dans cette épreuve et a ainsi honoré sa sélection en réunissant toutes les qualités techniques et mentales nécessaires pour pouvoir arracher, de haute lutte, cette médaille de bronze, ce qui lui a permis de s'imposer au niveau mondial.

Le Conseil d'Etat tient également à présenter ses félicitations à Mellie Francon, qui s'est placée au septième rang de cette compétition.

Enfin, le gouvernement cantonal réitère ses vœux de plein succès aux autres athlètes neuchâtelois sélectionnés en compétition à Vancouver, dont le skieur Didier Cuche, qui concourra encore dimanche 21 février en Super-G et mardi 23 février en slalom géant, après la magnifique course très technique réalisée en descente avant-hier et qui lui a valu une sixième place.

Tous ces sportifs d'élite neuchâtelois portent haut et loin les couleurs de la République et Canton de Neuchâtel et contribuent à la fierté et au rayonnement de notre canton dans les milieux sportifs internationaux.

Les résultats déjà obtenus par nos athlètes neuchâtelois à Vancouver réjouissent tous les passionnés du sport, mais aussi la population neuchâteloise tout entière.

Pour de plus amples renseignements :
Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Neuchâtel, le 17 février 2010